



ETHIEN Raynald
Secrétaire Départemental de l'UNSA-Éducation de l'Ardèche

À Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Directeur Académique des Services de
l'Éducation Nationale de l'Ardèche

Le 17 janvier 2023

Objet : Documents préparatoires au GT carte scolaire 2023

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Nous avons pris connaissance des documents préparatoires au Groupe de Travail concernant la carte scolaire du lundi 23 janvier, préparant la rentrée 2023.

Nous avons constaté avec stupéfaction l'absence des prévisions d'effectifs pour la rentrée scolaire 2023.

Cette absence de communication des prévisions des effectifs est une entrave à notre droit syndical, et nous empêche de préparer convenablement cette carte scolaire.

La communication de ces prévisions d'effectifs nous permettait depuis de nombreuses années de pouvoir vérifier et affiner ces chiffres avec les écoles concernées. Cela a permis à de nombreuses reprises de pointer des erreurs, puis de les rectifier lors du Groupe de Travail, évitant ainsi une perte de temps pour les directrices et directeurs mais aussi pour l'administration.

Ainsi, et afin de préparer au mieux cette carte scolaire, nous vous demandons de nous communiquer dans les plus brefs délais les prévisions d'effectifs pour la rentrée 2023.

En vous remerciant par avance de l'attention que vous voudrez bien apporter à ce courrier, je vous prie de croire, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, en l'expression de mes salutations respectueuses et notre attachement au service public d'éducation.

Le Secrétaire Départemental de l'UNSA-Éducation de l'Ardèche